TOUT LE POTENTIEL DU FOLPEL

Besoin d'un produit robuste sur mildiou, excoriose et black-rot ?

Hidalgo® Star,

la pleine dose de folpel fait toute la différence.

- Une gestion durable du mildiou : la pleine dose de folpel complétée par l'action systémique du fosetyl-Aluminium assure une protection optimale sur grappes et sur feuilles.
- Gain de temps : excoriose en un seul passage.
- Polyvalent : efficace sur black-rot et utilisable toute la saison : simplifie la construction du programme et la gestion des produits.

ADAMA

HIDALGO® STAR

Composition : 40% Folpel + 40 % Fosétyl-Aluminium

Formulation : WDG granulés dispersables dans l'eau

Famille chimique : le folpel appartient à la famille des phtalimides, le Fosétyl-Aluminium est un phosphonate.

Mode d'action : Hidalgo® Star est un fongicide préventif qui agit sur le mildiou, l'excoriose et le black-rot. Le Fosétyl-Aluminium pénètre très rapidement dans la plante, circule avec la sève montante et descendante et se répartit ainsi dans toute la plante, rapidement à l'abri du lessivage. Cette molécule a un mode d'action très particulier : elle stimule les défenses naturelles de la vigne face au mildiou.

Le Folpel est une molécule préventive qui agit par contact sur la germination du mildiou en formant une barrière protectrice à la surface du végétal. Multisite, le Folpel agit à trois niveaux différents de la cellule ce qui lui confère une grande robustesse et pas de résistance connue à ce jour. L'association de ces deux matières actives permet une utilisation dans des conditions très variées de vignoble et parasitisme et constitue un véritable outil dans la gestion des résistances.

Conditionnement : sacs de 12 kg

Usages et doses autorisés :

Usage	Dose	Stade d'application	Délai avant récolte	Nombre max d'applications	ZNT par rapport aux points d'eau	ZNT par rapport à la zone non cultivée adjacente	DRE
Raisins de table Black-rot	3,75 kg/ha Intervalle min. entre les applications : 10 jours Lutte conjointe contre le black-rot et le mildiou de la vigne.	Entre BBCH 13 et BBCH 69	BBCH 69 max	4/an*	5m avec un DVP de 5m	5 m	48 h
				6/an*	20m avec un DVP de 20m		
Raisins de cuve Black-rot		Entre BBCH 13 et BBCH 85	28 jours	4/an*	5m avec un DVP de 5m		
				6/an*	20m avec un DVP de 20m		
Vigne Excoriose	0,3 kg/hL Vol. max de bouillie : 500 L/ha	Jusqu'au stade BBCH 10	BBCH 10 max	1/an	5m avec un DVP de 5m		
Raisins de table Mildiou(s)	3,75 kg/ha intervalle min. entre les applications : 10 jours	Jusqu'au stade BBCH 69	BBCH 69 max	4/an*	5m avec un DVP de 5m		
				6/an*	20m avec un DVP de 20m		
Raisins de cuve Mildiou(s)		-	28 jours	4/an*	5m avec un DVP de 5m		
				6/an*	20m avec un DVP de 20m		

*Limiter les applications de préparations contenant des substances actives fongicides autorisées sur vigne comme le Fosetyl-Aluminium ou le disodium phosphonate à un total de 10 kg d'équivalent d'acide phosphoreux par hectare et par an.

	Quantités apportées par Kg de produit		Quantités apportées par ha à la dose d'homologation	
	Fosétyl-d'aluminium	Equivalent acide phosphoreux	Fosétyl-d'aluminium	Equivalent acide phosphoreux
Hidalgo® Star	400 g/kg	278 g/kg	1500 g/ha	1042,5 g/ha

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas dépasser une dose totale de Folpel de 11 kg/ha/an/parcelle.
ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014.

Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Positionnement sur raisins de cuve :

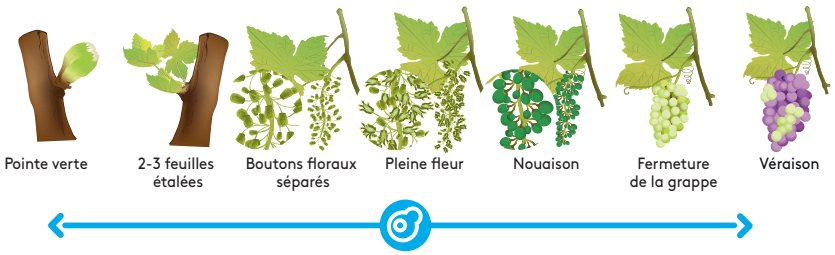

Vinification :

Utilisé suivant les Bonnes Pratiques Agricoles et dans le respect du Délai Avant Récolte, **Hidalgo® Star** n'a aucune incidence néfaste sur les fermentations et ne modifie pas les qualités organoleptiques des vins. **Hidalgo® Star** peut s'utiliser jusque début véraison sur les vignes destinées à la production d'alcool. Les vins et alcools issus de vignes traitées avec **Hidalgo® Star** peuvent être exportés sans contraintes vers la plupart des pays.

Préparation de la bouillie :

- Remplir à moitié d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Mettre en route l'agitation, introduire un anti-mousse si nécessaire et verser lentement dans la cuve la dose d'**Hidalgo® Star** nécessaire.
- Terminer le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation jusqu'à la fin de l'application.

La bouillie doit être utilisée dans les 48 heures qui suivent sa préparation en maintenant une agitation modérée.

Mélanges et compatibilités :

Ne pas mélanger **Hidalgo® Star** avec des produits à base de cuivre ou des engrais foliaires contenant de l'azote.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur selon l'arrêté du 7 avril 2010.

Dose(s) recommandée(s) :

Contre l'excoriose 0,3 kg/hl en pulvérisation à jet projeté sur le cep en allant jusqu'au ruissellement (atteint à 500 l/ha) ou 1,5 kg/ha en pulvérisation pneumatique dirigée ou à jet porté.

Contre le mildiou ou en lutte conjointe contre le black-rot et le mildiou de la vigne 3,75 kg/ha dès le premier traitement.

Conditions de Traitement (époque, stade, seuil d'intervention) :

Excoriose : un seul traitement lorsque 30 % des bourgeons ont atteint le stade D (stade 06 selon l'échelle EICHHORN et LORENZ) est suffisant pour apporter une excellente protection.

Mildiou : Traiter préventivement dès l'annonce des premiers risques de mildiou signalés par les organismes officiels.

Black-rot : Efficace en lutte conjointe contre le mildiou de la vigne. La durée de protection est de 10 jours maximum à moduler en fonction des risques de maladies et des conditions météorologique.

Le Fosétyl-Aluminium d'**Hidalgo® Star** utilisé selon nos préconisations protège les pousses formées entre 2 traitements. Si un rognage est nécessaire, nous conseillons de le réaliser avant le traitement avec **Hidalgo® Star** .

Hidalgo® Star est toléré par la plupart des variétés ; en cas de doute, faire un essai préalable.

Ne pas utiliser en culture de vigne sous serre.

Sur raisin de table, ne pas appliquer **Hidalgo® Star** après le stade fin floraison. Bien s'assurer que la floraison de la vigne est homogène sur la parcelle, et que le stade début nouaison n'est pas atteint en quelque endroit de la parcelle que ce soit.

Application :

Compte-tenu du mode de distribution des substances actives d'**Hidalgo® Star**, systémie ascendante et descendante du fosétyl-Al et action de contact du folpel, une application sur chaque face de chaque rang est fortement conseillée.

Contre l'excoriose, nous recommandons l'usage de panneaux récupérateurs.

Conditions du milieu :

Eviter de traiter aux heures chaudes de la journée.

Programme de Traitement :

Hidalgo® Star peut être utilisé à la cadence de 12-14 jours.

D'une manière générale, cette durée de protection est obtenue entre 2 traitements avec **Hidalgo® Star** .

En cas de forte pression mildiou ramener l'intervalle entre deux traitements à 10 jours.

L'utilisation d'**Hidalgo® Star** en traitement curatif après contamination de la vigne par le mildiou est formellement déconseillée.

Hidalgo® Star

AMM N°9600512
WG - Granulés dispersables
Folpel 400 g/kg + Fosetyl-Aluminium 400 g/kg

Attention

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
H411 : Très toxique pour les organismes aquatiques. Entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 : Contient du Folpel. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Hidalgo® Star - AMM N°9600512 - WG - Folpel 400 g/kg + Fosetyl-Aluminium 400 g/kg - Attention - H319 ; H332; H351 ; H411 ; EUH208 ; EUH401. Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. ®Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Octobre 2017. Annule et remplace toute version précédente.

ADAMA France s.a.s
33 rue de Verdun
92156 Suresnes Cedex
Tél. : 01 41 47 33 33 - Fax : 01 41 21 54 34
www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.